



association royale  
des architectes de liège

novembre 2011

LA GRENOUILLE

Prochaine assemblée générale :

**le 8 novembre 2011**

**les ECO Solutions DERBIGUM**

**Inscription obligatoire**

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale le

qui, se tiendra en nos locaux, le

**mardi 8 novembre 2011 à 17.30 heures**

Quai des Ardennes, 12, 4020 Liège

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 4 octobre 2011
- Correspondance et communications
- Elections statutaires
- Divers

Interruption de séance en partageant le verre de l'amitié.

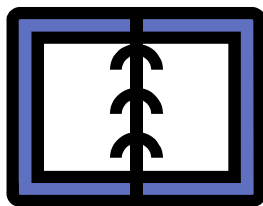
Présentation technique :

- « **Les ECO Solutions de Derbigum** »  
Patrick Wierinckx, Conseiller Technico-Commercial, nous présentera les produits écologiques de Derbigum, soit la gamme NT
  - En particulier, le refroidisseur passif le Derbibrite NT
  - La membrane végétale Derbipure
  - Rappel du système Derbisedum pour toiture verte extensive

**Clôture de cette présentation autour d'une table garnie, rejoignez-nous !  
Réservation obligatoire par mail au secrétariat.**

Dans l'attente de vous revoir nombreux, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc HERZE, Président



## A VOS AGENDAS !

✘ 08 novembre 2011 Assemblée générale : DERBIGUM Eco Solutions - page 9 -

✘ 18 novembre 2011 Visite extérieure : RENSON visite à Waregem - page 12 -

✘ 06 décembre 2011 Assemblée générale : INFORMA ZOUT & TOTAL

### COTISATIONS 2011 :

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes :	
1 <sup>ère</sup> année inscription à l'Ordre & à l'ARALg :	GRATUIT
2 <sup>ème</sup> année :	15 €
3 <sup>ème</sup> année :	25 €

Parrainage d'un membre aspirant : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2012.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat : l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.  
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

### ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE  
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



## Blocs de béton et autres.....

Notre assemblée générale du 04-10-2011 a été complétée par une présentation de produits issus de fabricants de blocs de béton pour maçonnerie, fabricants fédérés dans l'association **Belblock**.

Chacun d'entre nous engagés dans la profession depuis plusieurs années, a pris ses habitudes en ce qui concerne les blocs de maçonnerie, tout en restant ouvert à d'autres productions. Les uns sont béton, d'autres béton cellulaire, certains terre cuite. Avantages et différences des genres s'entrecroisent, mais avec réflexion de mise en œuvre on obtient de bons résultats.

Les quelques considérations qui suivent s'adressent principalement à nos confrères débutants qui se posent la question : que choisir ?

A cette fin, la Grenouille de novembre sera plus largement diffusée, elle touchera les stagiaires de la Province de Liège. Signalons que l'ARALg peut toujours répondre à des demandes de renseignements complémentaires.



En résumé, que nous a dit le conférencier.

On trouve :

- des blocs pleins, par exemple pour des cloisons portantes ou isolantes aux bruits
- des blocs perforés, pour les maçonneries de fondation et d'élévation
- des blocs isolants, (Topargex), avec un très bon pouvoir isolant
- des blocs creux, empilés sur une fondation armée, ils sont remplis de béton, pour fondation à forte charge ou mur de soutènement

Ce que nous venons d'examiner, est destiné au gros-œuvre brut.

Mais dans son évolution, le bloc de béton est devenu décoratif, sous forme de blocs teintés et hydrofugés ou de blocs clivés.

Détail intéressant, coloris et hydrofugation étant dans la masse, on peut sabler légèrement le parement, sans perte d'hydrofugation et on lui rend sa couleur d'origine.

Améliorant la production, aujourd'hui on fournit des blocs avec facilités de mise en œuvre, et avec de meilleures qualités dimensionnelles et de surface. Ils permettront, même non teintés, de garder l'aspect tel que livrés, (avec soins s'entend), que ce soit en interne ou en externe. Leur régularité permet un plafonnage aisé en couche mince.

Au point de vue isolation, dans certains systèmes de conditionnement interne, une paroi opaque en béton lourd d'une certaine épaisseur, peut jouer un rôle thermiquement important. Dans une brochure de juin 2011, Febelcem nous fait visiter une maison où les éléments de béton lourd sont largement présents et donnent un concept énergétique intéressant. Un point à surveiller, dans le cadre d'une maison passive ou massive, sans revêtement, le mur extérieur en bloc béton ne serait pas totalement étanche à l'air.

Deux autres caractéristiques du bloc béton :  
Sa résistance à l'écrasement de 10 à 25 N/mm<sup>2</sup>  
La résistance au feu, un bloc de 19 d'ép.= 2 h.

Acoustiquement, avec sa masse volumique de +/- 1.400kg/m<sup>3</sup>, il présente de bonnes qualités contre la transmission de bruit extérieur et même intérieur. Mais en grande surface intérieure et sans revêtement, fussent-ils partiels, -par exemple dans des auditoriums-, il pourrait présenter des problèmes au point de vue résonance et audibilité.

Le bloc Argex et surtout Topargex paraît convaincant thermiquement et peut être employé avec une épaisseur limitée d'isolant.

Comme nous souhaitons informer nos jeunes confrères, signalons en regard de ce qui précède, le bloc en terre cuite.

D'un poids spécifique moindre, +/- 900kg/m<sup>3</sup>, d'une bonne résistance à la compression de +/- 15Nmm<sup>2</sup>, sa manipulation est moins lourde.



D'un poids spécifique moindre, +/- 900kg/m<sup>3</sup>, d'une bonne résistance à la compression, de +/- 15Nmm<sup>2</sup>, sa manipulation est moins lourde.

Au point de vue acoustique, en cloison intérieure laissée brute, il offre une bonne absorption en maçonnerie les briques dans certaines zones déterminées par les acousticiens, de sorte que les perforations se placent horizontalement et de manière visible, ou en laissant les joints d'about ouverts.

En mur séparatif d'habitation mitoyenne, 2 murs maçonnerie seront construits et un isolant sera nécessaire entre les 2, les hourdis ne pouvant être continus entre les habitations. Très bonne résistance au feu, un mur de 19 d'ép.=6h.

Enfin, nous trouvons les blocs en béton cellulaire, genre Ytong ou similaire. Léger et isolant, ils ont également leurs qualités.

Nous voilà devant un choix, où comme souvent, le prix au m<sup>3</sup> de maçonnerie risque d'être déterminant.

Nous espérons vous avoir un peu aidé.

Ces brefs parallèles étant, nous remercions **Belblock** pour son information qui a remis à jour nos connaissances et qui s'est poursuivie lors d'un buffet des plus convivial.



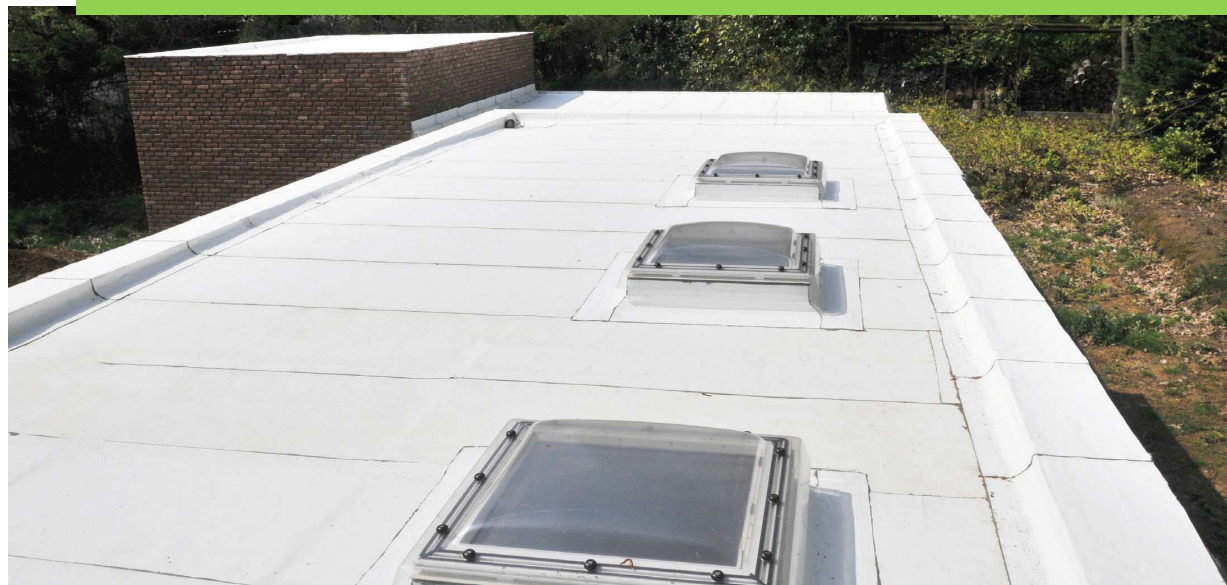
Georges FOULON





# Assemblée générale

mardi 8 novembre



## DERBIPURE®: Membrane d'étanchéité végétale

**Première mondiale !**

**La première membrane d'étanchéité blanche réfléchissante composée de produits naturels.**

Les matières premières utilisées pour la production de cette membrane proviennent de ressources renouvelables.

Un produit

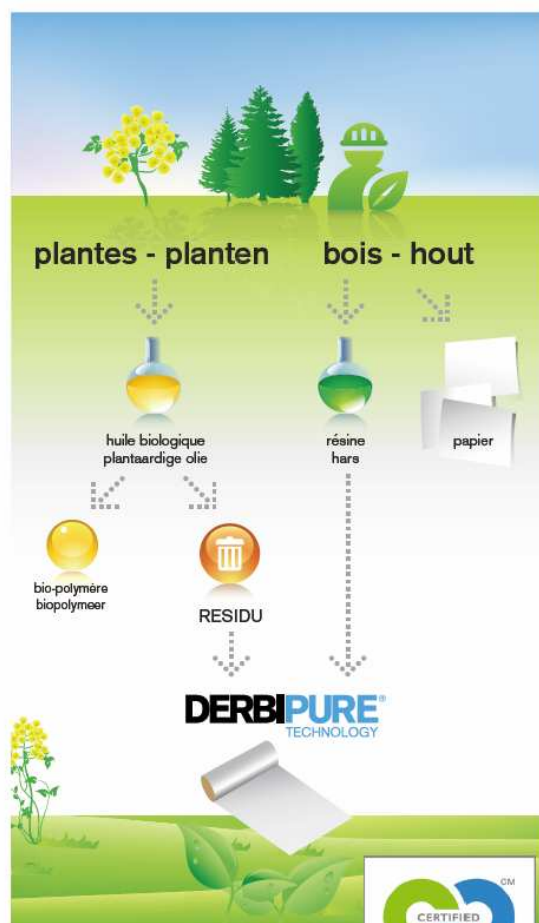
- esthétique
- refroidisseur passif
- 100% recyclable
- qui permet la récupération de l'eau de pluie
- respectueux de l'environnement

Pour en savoir plus : [www.derbigum.be](http://www.derbigum.be)



**DERBIGUM®**  
MAKING BUILDINGS SMART

Bergensesteenweg 32 – B-1651 LOT  
☎ +32 2 334 87 00  
[www.derbigum.be](http://www.derbigum.be)







# Comité juridique de l'ARALg

[Page d'accueil](#) | [Questions](#) | [Pathologie](#) | [Rapports annuels](#) | [Bureau](#) | [Contact](#)



**Créer facilement une e-boutique!**  
Créez facilement votre e-boutique avec [Jimdo](#) en quelques clics! Ajoutez vos articles, fixez les prix, sélectionnez les modes de paiement - c'est parti! Testez gratuitement sur [fr.jimdo.com](http://fr.jimdo.com)!

**MAJ : 20/10/2011**

Nous avons reçu la 387<sup>ème</sup> question.

### Liens

L'ARALg, l'association des architectes de Liège

[...en savoir plus](#)



## Présentation du comité juridique

Président :

Philippe HERMANS

Conseil juridique :

Me Günther PAHAUT du [bureau MURAILLE & BODEN](#)

Membres :

Jean GLAUDE

Philippe HERMANS

Pierre LAPORT

Robert PEL

Gunther PAHAUT

Jean RENAULT

Michel Taelman

Pierre-Yves VOZ

Marc ZWEBER

Permanence ARALg :

Alix COURTOIS

Mardi et jeudi matin

Quai des Ardennes, 11

4000 Liège

(entrée par la rue de Chaudfontaine)

Tél. : 04 344 40 42

## Fonctionnement

Nous nous réunissons une fois par mois pour examiner les questions posées par les architectes membres de l'ARALg ou leur client. Nous nous efforçons d'y répondre le plus rapidement possible.

Nos réponses sont publiées périodiquement et n'engagent pas l'association ou le rapporteur, même si elles sont validées par notre conseil juridique. Elles reflètent notre avis au moment de la réponse, sans pouvoir tenir compte des évolutions futures de la législation et de la jurisprudence.



## 365 questions nous ont été posées depuis notre création

Ce vendredi 27 mai, nous avons reçu la 365<sup>ème</sup> question posée au comité juridique de l'ARALg. Autant que de jours dans une année. C'est dire notre évidente utilité.

[Mentions légales](#) | [Charte de confidentialité](#) | [Version](#)

[imprimable](#) | [Plan du site](#) | [Recommander ce site](#)

Les informations contenues dans ce site n'engagent nullement leurs auteurs ni l'association royale des architectes de Liège.

[Connexion](#)

Vous avez un problème technique ou juridique sur un de vos chantiers et ne savez comment y faire face, vous avez une question de fond concernant le droit de la construction, vous vivez un problème particulier avec un client et ne savez où trouver de l'information...

Il existe au sein de l'association un comité juridique composé de Confrères et d'un Avocat qui se réunissent mensuellement dans le but de donner un avis sur des questions posées par les membres de l'association et qui ont trait globalement aux problèmes et interrogations vécues dans la pratique professionnelle des architectes.

<http://aralg-cj.jimdo.com/>



# Le CSTC

## Le Guide de l'entretien fait peau neuve

Quand il s'agit de notre santé, on dit souvent : prévenir vaut mieux que guérir. Un adage qui, pour les bâtiments, pourrait devenir : entretenir vaut mieux que guérir, tant il est vrai que l'entretien régulier d'une construction diminue le risque de dégâts irréversibles et permet de réduire sérieusement les frais de remise en état. Pour aider le professionnel à guider son client dans cette tâche, le CSTC, avec la collaboration de ses Comités techniques et d'importantes organisations professionnelles et instances du secteur, vient de publier la troisième édition du 'Guide de l'entretien pour des bâtiments durables'. Une nouvelle parution entièrement remaniée qui n'a plus grand-chose à voir avec les précédentes versions.



### Un peu d'histoire

Dès les années '80, le CSTC s'est attelé, avec les organisations professionnelles, à la rédaction d'un guide qui soit un véritable programme permettant aux propriétaires et gestionnaires d'entretenir au mieux les biens dont ils ont la charge. Diverses expertises avaient été sollicitées pour mettre au point ce guide : celles du Conseil national de l'Ordre des architectes, du Collège national des experts architectes de Belgique, de la Fédération royale des sociétés d'architectes de Belgique (FAB) et du Bureau de contrôle technique pour la construction (SECO).

La version 2011 du Guide a été profondément remaniée – même si la présentation en colonnes est maintenue – pour en faire un outil plus convivial : contenu enrichi, classement des articles revu et mode de consultation diversifié. Chaque composant, chaque matériau, chaque système constructif est ainsi numéroté, ce qui donne la possibilité de trouver rapidement les informations recherchées en matière de prestations, de périodicité ou de documents de référence.

### Quelques nouveautés

L'art de bâtir évolue sans cesse. Les réglementations se multiplient aussi et influencent la façon de travailler. C'est ainsi que le guide s'est enrichi de nouveaux thèmes tels que les toitures-jardins et les toitures-parkings, les capteurs solaires thermiques et photovoltaïques, les enduits sur isolant, les bardages en bois, les vitrages structuraux, la prévention des incendies, les installations de ventilation et de réfrigération, ...

Les articles ne sont plus classés comme dans les éditions précédentes. Le guide est désormais agencé de façon plus parlante, en meilleure adéquation avec le processus de construction, et donne au professionnel la possibilité d'extraire rapidement les parties du document qui l'intéressent en particulier. Le nouveau guide compte neuf chapitres, précédés chacun d'une représentation graphique illustrant la partie du bâtiment concernée (cf. ci-dessus).

### Version digitale

Un outil aussi précieux que le Guide de l'entretien ne peut se contenter, en ce xxie siècle, d'exister exclusivement au format papier. Une version digitalisée est donc également proposée aux membres du CSTC ainsi qu'aux abonnés.

Une interface graphique permet à l'utilisateur de visualiser la partie du bâtiment souhaitée et de télécharger au format PDF tous les thèmes ou parties de thème qui l'intéressent. Un gain de temps appréciable pour le professionnel, qui éprouve parfois des difficultés à se retrouver dans la masse d'informations qui lui est proposée.

Pour consulter le Guide de l'entretien, cliquez sur le lien suivant : [www.cstc.be/go/entretien](http://www.cstc.be/go/entretien).

# Visite RENSON

## Vendredi 18 novembre 2011

*Madame Monsieur,*

*Le vendredi 18 novembre, l'Association Royale des Architectes de Liège (ARALg) vous invite à visiter les installations de la société RENSON ([http://www.renson.be/Societe-RENSON\\_7.html](http://www.renson.be/Societe-RENSON_7.html)), située à Waregem, entre Gand et Courtrai.*

*Outre de nouveaux produits et concepts, c'est surtout le bâtiment lui-même, oeuvre de notre confrère malheureusement disparu Jo Crepain que vous pourrez découvrir.*

*Ce bâtiment aux technologies avant-gardistes mariant ventilation et protection solaire est un exemple de son époque en terme d'intégration architecturales de solutions visant les économies d'énergie. Cette technique, nommée Healthy Building Concept, s'inscrit dans une suite logique adaptées à diverses situations comme les écoles, les maisons de repos, hopitaux ou encore Appartements et résidences privées. Nous aurons l'occasion d'assister à une présentation de plusieurs de ces concepts.*

### Programme de la journée:

- 07h30 Accueil au siège de l'ARALG, Quai des Ardennes 12, 4000 Liège, pour un départ en Autocar (sous réserve du nombre d'inscriptions) et/ou co-voiturage
- 07h45 Départ vers Waregem
- 9h45 Accueil chez RENSON
- 10h00 Healthy Apartment Concept : Concevoir des appartements sains et économes en énergie dans le respect de la PEB : <http://www.renson.be/Healthy-Apartment-Concept.html>
- 11h00 Pause
- 11h15 Healthy School Concept : Basse énergie et confort au sein du secteur scolaire : Le duo gagnant !
- 12h15 Lunch
- 14h00 Visite de RENSON Headquarters & Projects of Tomorrow
- 15h00 Fin de la visite et reprise de l'Autocar
- 17h00 Arrivée à Liège

*Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle et inscrivez-vous sans attendre via le site internet : RENSON / Event / ARALG chez RENSON 2011\_11\_18 (Prévoir champs pour toutes les coordonnées du Bureau (Adresse, téléphone) ainsi que les coordonnées des personnes (Gsm, Mail,...))*

